

A.F.P.E.N. Association Française des Psychologues de l'Education Nationale
A.N.C.P. Association Nationale des Conseillers Pédagogiques
F.C.P.E. Fédération des Conseils de Parents d'Elèves des Ecoles Publiques
F.N.A.M.E. Fédération Nationale des Associations des Maîtres E
F.N.A.R.E.N. Fédération Nationale des Associations des Rééducateurs de l'Education Nationale
F.O.F. Fédération des Orthophonistes de France
G.F.E.N. Groupe Français d'Education Nouvelle
P.E.E.P. Fédération des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public
SE-UNSA
SGEN-CFDT
SMédEN-FO
SNUDI FO
SNUipp-FSU
SUD EDUCATION
UNSEN-CGT

(Classement par ordre alphabétique)

**Lettre ouverte à Monsieur le Ministre de l'Education Nationale
pour maintenir et renforcer les aides spécialisées de l'Education Nationale
concernant les élèves qui rencontrent des difficultés à l'Ecole.**

Nous avons été alertés par des informations contradictoires, non confirmées à l'heure actuelle, sur l'avenir du dispositif RASED, des aides spécialisées de l'Education Nationale et des missions des personnels concernés. Dans ce contexte nous sommes inquiets quant aux capacités de l'Ecole à accueillir et accompagner tous les enfants dans leurs apprentissages et quant à la prise en compte de l'élève qui rencontre des difficultés à l'Ecole.

La difficulté scolaire est complexe; son analyse et les réponses différenciées sont à trouver à l'Ecole, dans l'approche de l'enfant dans sa globalité à partir d'éclairages théoriques et de regards pluriels. Enseigner, éduquer, apprendre ne vont pas de soi.

Pour donner, redonner le désir d'apprendre, restaurer l'estime de soi, trouver, retrouver le chemin des apprentissages, l'école doit proposer des chemins spécifiques. Pour certains enfants, les aides spécialisées font partie des moyens nécessaires et complémentaires : dans ou hors la classe, en individuel ou en petit groupe selon les besoins identifiés.

Les RASED, lorsqu'ils fonctionnent avec une équipe complète et qualifiée, sur un secteur permettant un travail de proximité et relationnel de qualité auprès des parents, des enseignants, des élèves, sont reconnus comme indispensables et efficaces par les partenaires de l'Ecole, notamment par les parents d'élèves.

Parce que la question de la difficulté scolaire et de la réussite pour tous les élèves est une préoccupation première des acteurs et partenaires de l'Ecole que nous sommes, ce dispositif pertinent dans l'Ecole, qui mène un travail efficace auprès des enfants rencontrant des difficultés et de leur famille, doit être conforté.

Pour que le travail de prévention et de remédiation de la difficulté scolaire puisse continuer et répondre aux besoins de l'Ecole, nous demandons le maintien et le renforcement du dispositif RASED avec :

- ses trois fonctions complémentaires qui apportent les aides spécialisées : pédagogique, psychologique, et rééducative.
- ses missions de remédiation et de prévention en maternelle et en élémentaire sur le temps scolaire.
- un temps nécessaire au travail d'analyse et de mise en place des aides adaptées à chaque enfant, en équipe et en lien avec les familles et les enseignants.
- un secteur d'intervention cohérent avec des moyens pour couvrir les déplacements permettant durée et stabilité des aides.
- une augmentation du nombre de postes pourvus de personnels qualifiés sur les trois fonctions, ce qui implique un envoi suffisant d'enseignants en formation.
- une formation spécifique et qualifiante pour chacune des fonctions : psychologue, enseignant spécialisé chargé de l'aide rééducative, enseignant spécialisé chargé de l'aide pédagogique.

A Paris, le 18 février 2008

pour l'AFPEN
le président
Richard Redondo

pour l'ANCP
le secrétaire général
Patrice Mahé

pour la FCPE
la présidente
Faride Hamana

pour la FNAME
le président
Gérard Toupiol

pour la FNAREN
la présidente
Jacqueline Grand

Pour la FOF
le responsable
Jean-Paul Heitz

pour le GFEN
le président
Jacques Bernardin

pour la PEEP
la présidente
Anne Kerkhove

pour le SE-UNSA
le secrétaire général
Luc Bérille

pour le SGEN CFDT
le secrétaire général
Thierry Cadart

pour le SNUDI FO
le secrétaire général
Paul Barbier

pour le SMédEN-FO
la secrétaire générale
Dr. M-C. Veneau

pour le SNUipp-FSU
le secrétaire général
Gilles Moindrot

pour SUD EDUCATION
le secrétaire général
M.H. Moyne

pour l'UNSEN-CGT
le secrétaire général
D. Baudequin